

À Corbeil-Essonnes, le 27/06/2023

Objet : Notification de conclusions définitives du Contrôle de Service Fait

Affaire suivie par : Carleen NKOGHE

N° MaDémarcheFSE : N° 202000132

Madame,

Conformément aux modalités de formalisation du Contrôle de Service Fait (CSF) en vigueur, nous avons procédé à la notification des premières conclusions en date du 16/06/2023.

Cette notification circonstanciée a fait état des différentes vérifications opérées et des résultats obtenus. Elle a précisé les montants retenus en dépenses et en ressources. La notification a fait apparaître les montants écartés ainsi que les motifs.

Vous disposiez d'une période contradictoire jusqu'au 06/07/2023 pour nous apporter tout élément d'information complémentaire de nature à changer l'appréciation du gestionnaire.

En date du 19/06/2023 vous avez validé les conclusions provisoires via la messagerie Madémarche FSE.

A la suite des différentes vérifications le montant de la subvention du Fonds Social Européen s'élève à 40 907,76 €, ce montant a été déterminé en prenant en compte les éléments suivants :

Dépenses mobilisées :

Il est retenu au CSF 345 977,89 € des dépenses éligibles pour 372 660,76 € valorisées dans le bilan, soit un rejet de 26 682,87 € avec :

1- Dépenses de personnel :

Le montant retenu est de 99 904,01 € pour un montant déclaré de 1 525,48 €, écart de 21 621,47 €.

2- Dépenses directes de participants :

Le montant retenu est de 188 410,90 € pour un montant déclaré de 189 025,15 €, écart de 614,25 €.

3- Dépenses indirectes :

Le montant retenu est de 57 662,98 € pour un montant déclaré de 62 110,13 €, écart de 4 447,15 €.

Les ressources retenues sont les suivantes :

- Conseil départemental à hauteur de 74 350 €
- Politique de la ville à hauteur de 15 500 €
- DREETS, Etat/ASP montant solde à hauteur de 200 117,39 €
- DREETS, Etat/ASP modulation à hauteur de 10 102,74 €
- L'Agglomération de Grand Paris Sud à hauteur de 5 000 €

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification, d'un recours contentieux devant le tribunal de grande instance.

Je vous prie d'agréer, Madame, ma considération distinguée.

L'Association de gestion des Fonds européens de l'Essonne